

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale datée du 15 avril 2026, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 16 ; Votants : 18

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mr MANCINI Michel ; Mme LABROCHE Laurence ; Mr HARDY Paul ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr LEFEVRE Michel ; Mme DAPREMONT Anita ; Mr SCHNEIDER Ugo ; Mme SARICA Audrey ; Mr GILLET Yanick ; Mme BLARASIN Florence ; Mr DAZY Eric ; Mr BONNESOEUR Henri.

Absents excusés :

Mr GILLET Clément, donne pouvoir à Mme SARICA Audrey,
Mme GIERAK Justine, donne pouvoir à Mme DEGLAIRE Sylvie,
Mme DERVAUX Armelle, donne pouvoir à Mme GALLOT Yvelise.

Absent non excusé :

Mme DEGLAIRE Sylvie a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire
Mr François JUSTINE a été désigné Secrétaire Adjoint

Le Conseil Municipal :

PREND connaissance du Compte rendu du Conseil Municipal du 24 avril 2026, (à l'unanimité),

ADOpte le Compte Financier Unique 2025, (à l'unanimité),

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des sections
Résultat de clôture 2024	1 197 436,22 €	-363 088,35 €	834 347,87 €
Part affecté à l'investissement 2025	440 744,35 €		440 744,35
Résultat antérieur reporté	756 691,87 €	-363 088,35 €	393 603,52 €
EXERCICE 2025			
RECETTES	2 492 009,46 €	2 611 640,52 €	5 103 649,98 €
DEPENSES	2 016 109,34 €	1 351 298,87 €	3 367 408,21 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	475 900,12 €	1 260 341,65 €	1 736 241,77 €
RESULTAT DE CLOTURE 2025	1 232 591,99 €	897 253,30 €	2 129 845,29 €
RAR DEPENSES 2025 à reporter		1 093 235,70 €	1 093 235,70 €
RAR RECETTES 2025 à reporter		157 008,90 €	157 008,90 €
RESULTAT CUMULÉ	1 232 591,99 €	-38 973,50 €	1 193 618,49 €

AFFECTE les résultats de l'exercice budgétaire 2025, (à l'unanimité)

AFFECTATION RÉSULTAT	
COMPTE 001 - EXCEDENT REPORTÉ/DEPENSES INVESTISSEMENT	897 253,30 €
TITRE AU 1068 - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	- 38 973,50 €
COMPTE 002 - EXCEDENT REPORTÉ FONCTIONNEMENT	1 193 618,49 €

VOTE les taux des d'imposition (à l'unanimité) :

- taxe d'habitation :	16,01 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	44,80 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	38,68 %

ACCORDE des subventions aux associations, (à l'unanimité),

VOTE le Budget Primitif 2026

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses :	2 413 000 €	3 521 000 €
Recettes :	2 413 000 €	3 521 000 €

((à l'unanimité),

DÉCIDE :

- De ne pas mettre en affouage la parcelle forestière n°65 pour la saison 2026/2027.
- De procéder à la mise en vente des bois issus de cette parcelle, selon les modalités définies par le gestionnaire forestier compétent. ((à l'unanimité),

ADOPTE la poursuite de l'extension des horaires de la médiathèque et **SOLLICITE** la subvention auprès de la DRAC la plus élevée possible, (à l'unanimité),

APPROUVE le recours à un prestataire extérieur pour assurer le déneigement des voiries communales durant la période hivernale ; **APPROUVE** les termes de la convention (annexe 035-2026) à intervenir avec Monsieur CLOSQUINET Clément, entrepreneur individuel ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document s'y rapportant ; **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal, (à l'unanimité),

DÉCIDE de céder à SNCF Gares & Connexions les parcelles cadastrées section AL n° 581 et AL n° 582, d'une superficie totale d'environ 650 m², situées lieu-dit « Devant la Gare », pour un montant d'un euro symbolique ; **PRÉCISE** que cette cession est motivée par un objectif d'intérêt général lié à la sécurisation de la traversée des voies ferrées ; **DIT** que l'ensemble des frais afférents à cette cession (notaire, géomètre, etc.) sera à la charge de l'acquéreur, (à l'unanimité),

DÉCIDE de retirer la délibération n° 019/2026 relative à la composition de la commission d'appel d'offres ;

- **DÉSIGNE** les membres de la commission d'appel d'offres comme suit :

Président :

- Monsieur Christian WELTER, Maire

Membres titulaires :

- Madame Yvelise GALLOT
- Monsieur Fabrice HAPIOT
- Madame Armelle DERVAUX

Membres suppléants :

- Madame Justine GIERAK
- Madame Anita DAPREMONT
- Madame Martine GALLOT

((à l'unanimité),

20 heures 47 : L'ordre du jour est épuisé,

Le Conseil Municipal passe aux questions diverses :

Est informé de la saisine par la commune de Monsieur Jean CASTEX PDG du groupe SNCF de la situation du pont SNCF de Donchery
Séance levée à 21 heures 12.



Le Maire,
Christian WELTER.